HAL
open science

En route vers de nouvelles terres ... Chemins de planches et de branchages du Néolithique (4500-3800 av. n.è.) en arrière du Mont-Saint-Michel et dans les marais de Dol-de-Bretagne, autour de la butte de Lillemer (Ille-et-Vilaine, France).

Luc Laporte, Jean-Noël Guyodo, Catherine Bizien-Jaglin

To cite this version:

Luc Laporte, Jean-Noël Guyodo, Catherine Bizien-Jaglin. En route vers de nouvelles terres ... Chemins de planches et de branchages du Néolithique (4500-3800 av. n.è.) en arrière du Mont-Saint-Michel et dans les marais de Dol-de-Bretagne, autour de la butte de Lillemer (Ille-et-Vilaine, France).. Grégor Marchand et Nicolas Naudinot (Dir.). Préhistoire et Protohistoire de l'Ouest de la France Nouvelles perspectives en hommage à Jean-Laurent Monnier„ Presses Universitaires de Rennes, pp.197-206, 2023, Revue Archéologique de l'Ouest. Supplément 12. hal-04327892

HAL Id: hal-04327892

https://cnrs.hal.science/hal-04327892

Submitted on 6 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

En route vers de nouvelles terres ...

On the road again …

Chemins de planches et de branchages du Néolithique (4500-3800 av. n.è.) en arrière du Mont-Saint-Michel et dans les marais de Dol-de-Bretagne, autour de la butte de Lillemer (Ille-et-Vilaine, France).

Neolithic wooden pathways (4500-3800 BC) in the marshes of Dol-de-Bretagne, around the hill of Lillemer (Ille-et-Vilaine, France).

par Luc Laporte, Jean-Noël Guyodo, Catherine Bizien-Jaglin.

Résumé : Près des rives de la Manche, les marais maritimes de Dol-de-Bretagne, aux alentours de la butte de Lillemer, ont livré parmi les plus anciens vestiges de voies de circulation aménagées sur la façade atlantique de l'Europe, sous la forme de chemins de planches et de branchages datés du Néolithique, dans le dernier tiers du Ve millénaire et le premier quart du IVe millénaire av. n.è.

Abstract: Nearby the Channel seashore, the marshes of Dol-de-Bretagne, around the outcrop of Lillemer, delivered among the oldest Neolithic trackways on the Atlantic facade of Europe, dated from the last third of the fifth millennium and the first quarter of the fourth millennium BC.

Mots-clefs / Key-Words : Chemins de planches, Néolithique moyen, Ouest de la France / Trackways, Middle Neolithic, Western France.

L'aménagement de voies de circulation est un élément marquant du paysage. S'il fut toujours quelques sentiers dans la forêt, aujourd'hui disparus, l'aménagement de voies romaines fut longtemps perçu comme une action civilisatrice et colonisatrice : elles imposeront leur tracé sur la durée, jusqu'à certain des axes de circulation que nous utilisons encore de nos jours, et sont associées à quelques-unes des toutes premières cartes qui ordonnent notre perception du monde. Les plus anciens vestiges connus en Europe occidentale pour ce type d'aménagements datent de la période néolithique, et furent principalement conservés dans des milieux humides. Il s'agit de chemins de planches identifiés, notamment, dans des marais au nord de l'Europe : ils datent du IVe millénaire av. n.è. et furent souvent associés au développement de l'usage de la roue, pour le transport de lourdes charges (Pétrequin *et al.* 2006). D'autres études, principalement au sud de l'Europe, tentent d'identifier l'existence de voies de passage ou de chemins de transhumance, franchissant cols et vallons, au travers de la répartition de constructions mégalithiques, funéraires et monumentales, qui pourraient en avoir jalonné le parcours au moins dès la fin du Ve millénaire av. n.è. (Bello Dieguez *et al.* 1982). Sur les rives de la Manche, les chemins de planches et de branchages dégagés à Lillemer (Ille-et-Vilaine) datent de cette même période chronologique (fig. 1). Ils font partie des plus anciens vestiges de tels aménagements connus sur la façade atlantique de l'Europe.

La butte rocheuse de Lillemer émerge au fond des marais de Dol-de-Bretagne, en arrière d'une baie maritime que l'on sait avoir été plus profonde à l'époque qu'elle ne l'est actuellement. Les flancs de cette butte portent les vestiges d'une occupation du Néolithique moyen, dans la seconde moitié du Ve mill. av. n.è. et au début du millénaire suivant (Laporte *et al.* 2015). Il s'agit d'abord d'un habitat groupé, aménagé sur des terrasses étagées et construit avec des murs en terre crue. Au pied de la butte, ces vestiges seront ensuite scellés par la construction d'un talus qui la ceinture, avec aussi quelques passages aménagés. Celui fouillé au sud, bordé de pierres dressées, comporte une voie empierrée qui a connu de nombreuses réfections successives (Laporte *et al.* 2014). Deux chemins de planches et de branchages ont été repérés dans les marais adjacents, au nord et au sud de la butte de Lillemer. Il ne s'agit pas d'infrastructures très lourdes et leurs vestiges sont par ailleurs assez mal conservés : en l'absence d'une fouille fine des niveaux tourbeux, il est probable que de tels aménagements n'auraient pas été identifiés.

Au sud, le chemin pourrait correspondre à un passage dans les marais, de la butte vers le socle continental, distants de 500 m environ. Ce chemin a pu être suivi sur un peu moins de 25 m de longueur, dans deux sondages ouverts à une centaine de mètres du pied de la butte (fig. 2). Les vestiges ainsi dégagés sont dans l'axe de l'une des entrées de l'enceinte néolithique qui ceinture le pied de la butte, à ce moment de son histoire. Le sondage le plus méridional couvre une superficie de 65 m². Il se trouve à une dizaine de mètres d'un deuxième sondage qui couvre une superficie de 27 m². Sous 20 à 30 cm de niveaux superficiels, comprenant parfois aussi les rejets de curage d'un petit canal adjacent, la séquence stratigraphique montre des sédiments tourbeux, de teinte noire à brune, qui surmontent des sédiments argileux, de teinte blanche à grise, localement appelés "tangue". Au sein du niveau organique, deux horizons ont été distingués : ils ne correspondent pas à une rupture de la dynamique sédimentaire mais sont plutôt le fruit de processus post-dépositionnels. Vers le sommet, sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur, les éléments organiques sont presque totalement désagrégés du fait d'un assèchement récent du marais, lors de sa mise en culture. L'interface avec l'horizon inférieur est assez nette. En dessous, ces mêmes éléments organiques ont été conservés. L'état de conservation des pièces ligneuses est toutefois bien meilleur vers la base du niveau organique.

Deux niveaux d'occupation ont ici été observés. Celui situé à la base de la tourbe correspond à des activités d'abattage et de travail du bois, sans doute à l'écart des zones domestiques. Les bois correspondants ont été datés par le radiocarbone du milieu du Ve millénaire av. n.è. Les troncs les plus importants y ont gardé leur volume, du fait de la proximité de la nappe phréatique. Un deuxième niveau contient les vestiges d'un chemin de planches. Du fait de la compression de la tourbe, il vient se plaquer sur le niveau sous-jacent dont il épouse les différentes ondulations (fig. 3A). De tels tassements sont plus marqués lorsqu'ils ne rencontrent aucun obstacle en profondeur. En revanche, l'enfoncement et la compression d'une même pièce de bois, suivie sur toute sa longueur, sera différente lorsqu'elle passe, par exemple, au-dessus d'une souche gorgée d'eau. Ainsi, un même niveau initialement horizontal peut apparaître à des altitudes différentes, suivant la nature des dépôts sous-jacents. Seule une fouille fine des sédiments organiques a permis de suivre de telles ondulations, notamment grâce à la forte densité et à la longueur des bois rencontrés. Bien entendu, le mobilier archéologique associé a suivi des mouvements parallèles.

Au sein de ce qui aurait pu apparaître uniquement comme un enchevêtrement de bois naturels sur toute l'épaisseur de la tourbe, un niveau est alors apparu, marqué par une forte concentration de bois horizontaux sur une bande de deux mètres de largeur, limitée par deux alignements parallèles de grandes perches, principalement en aulne, qui s'étirent selon un axe sud-est nord-ouest. Il s'agit surtout de pièces de chêne. La compression des bois interdisait tout diagnostic à l'œil nu quant à leur caractère travaillé ou naturel. Parmi les nombreux éléments qui ont été prélevés puis étudiés en microscopie, nombre de ceux situés au sein de cette bande de deux mètres de largeur correspondent en définitive à des bois refendus (planches). La répartition du mobilier, en particulier grâce aux remontages physiques des fragments céramiques, atteste que les bois horizontaux correspondent bien à une surface d'activité et non à des cloisons effondrées. Le faible diamètre des piquets qui encadrent cette plate-forme exclue d'ailleurs toute élévation de type paroi latérale. Ils semblent plutôt destinés à délimiter l'emprise au sol d'une semelle flottante qui s'étire sur plus de onze mètres de longueur, au sein de ce sondage, et dont on retrouve les vestiges jusqu'à une dizaine de mètres au nord, dans une position stratigraphique similaire.

L'ensemble dessine les contours d'un chemin de planches sur semelle flottante qui a probablement connu plusieurs réfections, et les vestiges largement démantelés d'un état antérieur du chemin ont été identifiés quelques mètres un peu plus à l'ouest. Ce chemin est daté du premier quart du IVe millénaire av. n.è. tant par le radiocarbone que par le mobilier associé. Son mode de construction n'est pas sans rappeler la structure de l'empierrement dégagé au pied des alignements de pierres dressées du Moulin à Saint-Just, en Ille-et-Vilaine (Le Roux, *in* Joussaume 1990 p. 179), également attribuée au Néolithique moyen. Bordée de dalles allongées, remplacées parfois par le négatif de planches de bois d'après les fouilleurs, cette possible chaussée en pierre est composée de moellons disposés transversalement comme autant de traverses successives (fig. 3B). A Saint-Just, elle recouvre parfois de larges foyers appartenant à époque un peu antérieure. A Lillemer aussi, des masses charbonneuses, contenant parfois des fragments de planches carbonisées, furent dégagés à intervalles réguliers de chaque côté du chemin. L'une d'entre-elles recouvrait un petit foyer aménagé reposant sur un lit d'écorces et un treillis de baguettes de saule.

Dans le sondage situé le plus au nord-ouest, à la base de la tourbe, bois et mobilier archéologique s'organisent de part et d'autre d'un chenal d'environ 3 m de largeur, globalement orienté nord-sud. Sur les flancs de celui-ci, des bois de petits calibres sont alignés parallèlement à la rive. A la base de la séquence, deux ornières parallèles et distantes d'un peu plus d'un mètre, légèrement sinueuses, marquent une empreinte dans la tangue qui recoupe le tracé du chenal, alors en début de comblement (fig. 4). Chacune de ces ornières présente un fond plat et des flancs verticaux, pour une dizaine de centimètres de profondeur conservée. Les caramels alimentaires prélevés sur la partie interne d'un tesson situé à la base du remplissage, ont livré une date par le radiocarbone dans le dernier quart du Ve millénaire av. n.è. De telles traces de traction sont assurément anthropiques, et seraient donc là aussi parmi les plus anciennes découvertes sur la façade atlantique de l'Europe. Elles pourraient avoir été laissées par chacune des deux branches d'un travois. Bien que plus récent (28e-27e siècle av. n.è.), l'un des travois triangulaires en bois du Néolithique dégagé sur la station 19 à Chalain (Fontenu, Jura) (fig. 5B) a des branches assez frêles qui ne devaient guère se prêter au transport de lourdes charges. Leur écartement à la base est de 0,90 m (Pétrequin *et al.* 2006 p.99). Les patins d'un second travois, découvert en 1999 et daté de la fin du 31e s. av. n.è., sont un peu plus écartés(1,30 m). L'invention de la roue ne semble arriver dans ces contrées occidentales qu'un peu plus tard : les ornières dégagées près des entrées de quelques enceintes fossoyées de l'Ouest et du Centre-Ouest de la France, comme aux Caltières à Olonne-sur-mer en Vendée (Fromont *et al.* 2014) ou à Jaunay-Clan dans la Vienne (Poissonnier, Souquet-Leroy 2017), sont généralement attribuées à l'existence de chariots pour les périodes du Néolithique récent ou final, mais pas avant la fin du IVe millénaire ou la première moitié du millénaire suivant, alors même que les ossements de bovinés commencent à présenter les marques de "pathologies" directement liées à la traction de lourdes charges (Braguier 2000).

Immédiatement au nord de la butte de Lillemer, un autre aménagement linéaire en bois fut également dégagé dans le marais. Il s'agit d'un chemin de branchages d'un mètre de largeur, localement orienté nord-sud. Il a pu être suivi sur quatre mètres de longueur (fig. 5A). Une grande plaque de schiste mesurant 1,25 m de longueur pour 40 cm de largeur a été retrouvée à proximité. Son arrachement, remplie de terre sombre au sein de l'argile blanche sous-jacente, atteste qu'elle fut dressée au bord de ce chemin de branchages. Au sein de la stratigraphie, de tels vestiges se trouvent intercalés entre les niveaux de tangue, à la base, et un empierrement qui marque ici un niveau presque continu au sein des sédiments organiques. Le mobilier associé appartient également au

Néolithique moyen. A cet endroit, la datation des bois conservés, notamment par dendrochronologie, pose quelques difficultés, en particulier du fait d'une croissance des arbres concernés apparemment parfois un peu contrariée. Au vu des données livrées par le radiocarbone, ce chemin serait un peu plus ancien que le précédent et pourrait dater du troisième quart du Ve millénaire av. n.è. Les deux chemins aménagés au cours du Néolithique, depuis la butte de Lillemer se dirigent respectivement vers le continent, au sud-est, ou en direction de ce qui constituait peut-être un rivage, au nord.

De l'autre coté de la Manche, il est un autre cas presque contemporain sur la façade atlantique de l'Europe où des chemins en bois furent ainsi aménagés de façon rayonnante autour d'une butte émergeant des marécages. Un peu comme la baie du Mont-Saint-Michel, l'embouchure de la rivière Severn, qui sépare actuellement l'Angleterre du Pays de Galles, est une large baie maritime au fond de laquelle de vastes marais, les Somerset Levels, occupent une position somme toute assez similaire à celle des marais de Dol-de-Bretagne. Ici aussi, quelques îles ou promontoires rocheux émergent au milieu des marais qui furent occupés par des populations néolithiques dès la première moitié du IVe millénaire av. n.è. Dans ce cas, il s'agit probablement de nouveaux arrivants qui apportent avec eux la pratique de l'élevage et de l'agriculture : sur les Iles britanniques on parle plutôt de Néolithique ancien pour cette période. L'un de ces promontoires, situé au centre des marais, fut largement occupé par la suite, durant l'Âge du Fer. Il était alors desservi par de nombreux chemins de planches, aménagés pour traverser ces zones marécageuses et qui furent découverts notamment suite à l'exploitation récente de la tourbe (Brunning 2000, 2001). Mais l'un d'entre eux est beaucoup plus ancien : il fut longtemps considéré comme le plus ancien vestige de ce type en Europe occidentale (fig. 6). Le Sweet Track, a été daté par la dendrochronologie vers 3800 av. n.è. (Hillam *et al.* 1990). L'infrastructure en est beaucoup plus solide que celle des chemins dégagés à Lillemer, avec de gros poteaux disposés de façon croisée assurant le maintien d'un tablier composé de planches en chêne dont certaines mesurent 3 m de longueur pour 40 cm de largeur (Coles, Coles 1986). Parmi les objets recueillis à proximité immédiate figure une petite lame de hache en jadéite qui résulte assurément d'échange avec le continent (Coles, Orne 1974). Contrairement à Lillemer, nous n'avons guère d'information en revanche sur la nature de l'établissement que desservait alors un tel dispositif.

La butte de Lillemer est l'un des trois promontoires qui pointent leurs sommets au fond de la baie du Mont-Saint-Michel. Celui du Mont-Dol, cher à Jean-Laurent Monnier à qui cet ouvrage est dédié, livra les restes de faune et d'industrie lithique remontant aux temps parmi les plus reculés de la Préhistoire. Celui du Mont-Saint-Michel porte une abbaye qui, au Moyen Âge, envoya quelques émissaires de l'autre côté de la Manche construire un monastère également situé sur un promontoire isolé, Saint-Michael's Mound, à peine rattaché à la côte des Cornouailles dans le sud de l'Angleterre : comme un clin d'œil aux comparaisons que nous venons de proposer entre les vestiges néolithiques dégagés à Lillemer et ceux situés près de l'embouchure de la rivière Severn, dans la plaine littorale des Somerset levels. L'ensemble met en exergue le statut particulier des occupations du Néolithique sur le site de Lillemer, un peu retiré du monde sur le continent mais indirectement connecté à l'arrivée de nouveaux venus sur quelques rives lointaines des îles britanniques, où ils apporteront la pratique de l'agriculture et de l'élevage.

Bibliographie :

BELLO DIÉGUEZ J.M., CRIADO BOADO F., VÁZQUEZ VARELA J. M., 1982, Sobre la cultura megalítica y los caminos antiguos en Galicia, Pontevedra : Museo de Pontevedra, 21p.

BRAGUIER S., 2000, *Economie alimentaire et gestion des troupeaux au Néolithique récent/final dans le centre-ouest de la France*, PhD thesis, Université de Toulouse-Le Mirail.

BRUNNING R., 2001, "The Somerset Levels, *Current Archaeology"*, XV (4), 172, p.139–143.

BRUNNING R., 2000, "Neolithic and bronze-age Somerset: a wetland perspective", dans Webster C.J. (ed.). *Somerset Archaeology: Papers to Mark 150 Years of the Somerset Archaeological and Natural History Society*. South West Heritage Trust.

COLES J., COLES B., 1986, *Sweet Track to Glastonbury: The Somerset Levels in Prehistory*. London, Thames and Hudson.

COLES J., ORME B., BISHOP, A. C., WOOLLEY, A. R., 1974, "A jade axe from the Somerset Levels", *Antiquity*, 48 (191), p.216–220.

COLES J., HIBBERT F., ORME B., 2014, Prehistoric Roads and Tracks in Somerset,England: 3. The Sweet Track, *Proceedings of the Prehistoric Society*, 2014, 39, p.256-293.

FROMONT N., FORRE P., HILLAIRET M., VISSAC C., FILLON D., 2014, « Trois, voire cinq nouvelles enceintes à proximité du marais d'Olonne. Données préliminaires sur l'occupation et les berges du marais aux "Caltières" et à la Goujonne à Olonne-sur-Mer (Vendée) », dans : JOUSSAUME R., LARGE J.-M., CORSON S., LE MEUR N., TORTUYAUX J.-P. (dir.), *Enceintes néolithiques de l'Ouest de la France de la Seine à la Gironde*, Actes du colloque sur la recherche archéologique du bâti et des enceintes au Néolithique, "CrabeNéo", Chauvigny, Association des publications chauvinoises, Mémoire n° XLVIII, p. 215-226.

HILLAM J., GROVES C. M., BROWN D. M., BAILLIE M. G. L., COLES, J. M., COLES B. J., 1990, "Dendrochronology of the English Neolithic", *Antiquity*, 64 (243), p.210–220.

JOUSSAUME R., 1990**,** *Mégalithes et Sociétés*, Table ronde des Sables d'Olonne, Novembre 1987, UPR 403 du CNRS et GVEP, Le Poiré-sur-Vie.

LAPORTE L., BIZIEN-JAGLIN C., GUYODO J.-N., 2014, "Enceintes néolithiques de l'Ouest de la France : une archéologie des fossés ?", dans : JOUSSAUME R., LARGE J.-M., CORSON S., LE MEUR N., TORTUYAUX J.-P. (dir.), *Enceintes néolithiques de l'Ouest de la France de la Seine à la Gironde*, Actes du colloque sur la recherche archéologique du bâti et des enceintes au Néolithique, "CrabeNéo", Chauvigny, Association des publications chauvinoises, Mémoire n° XLVIII, p.455-488.

LAPORTE L., BIZIEN-JAGLIN C., WATTEZ J., GUYODO J.-N., AND BARREAU J.-B., BERNARD Y., AOUSTIN D., GUITTON V., HAMON G., JALLOT L., LUCQUIN A., MARCH R., MARCOUX N., MENS E., SOLER L., WERTHE E., 2015, Another brick in the wall: fifth millennium BC earthen-walled architecture on the Channel shores, *Antiquity*, 89, p.800–817.

PETREQUIN P., ARBOGAST R.M., PETREQUIN A.-M., VAN WILLIGEN S., BAILLY M., 2006, *Premiers chariots, premiers araires. La diffusion de la traction animale en Europe pendant les IVe et IIIe millénaires avant notre ère*, Paris, CNRS éditions, Monographies du CRA, 29, 400p.

POISSONNIER B., SOUQUET-LEROY I., 2017, "Sous-Clan at Jaunay-Clan, France: Human remains and Neolithic vehicles", Salzmünde – Regel oder Ausnahme? Internationale Tagung in Halle, Oktober 2012. *Tagungen des Landesmuseums für Vorgeschichte Halle*, 16, p. 533-537.

Légende des figures :

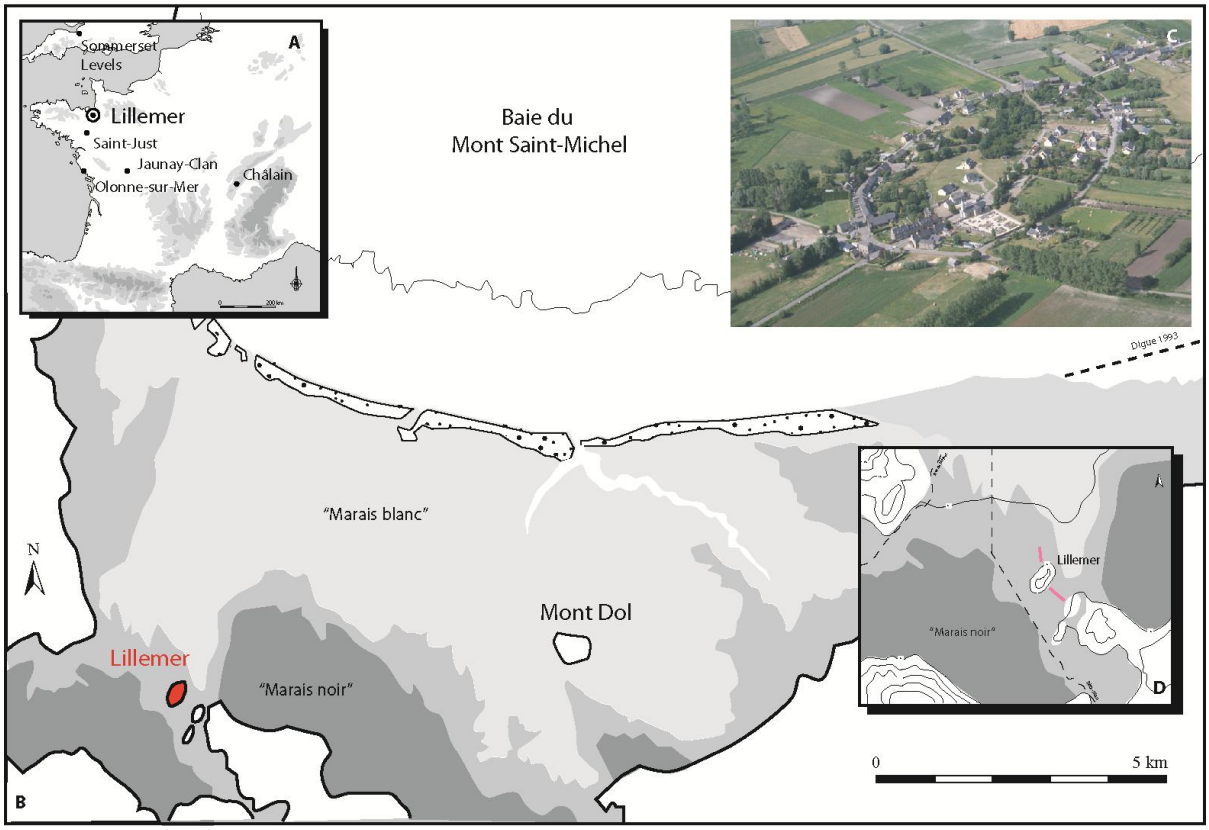

Figure 1 : Cartes de situation du site de Lillemer (Ille-et-Vilaine, France). A) Localisation des sites néolithiques mentionnés dans le texte ; B) Emplacement du site de Lillemer dans les marais de Dol-de-Bretagne ; C) Photographie aérienne de la butte de Lillemer ; D) Emplacement des chemins de planches et de branchages. DAO L. Quesnel, Photo C. Bizien-Jaglin.

Localisation of Lillemer (Ille-et-Vilaine, France). A) Localisation of the main neolithic sites cited in the text ; B) Localisation of Lillemer with the marshlands of Dol-de-Bretagne ; C) Aerial photograph of the Hill ; D) Localisation of the wooden pathways.

0
10 m

Figure 2 : Chemin de planches du Néolithique dégagé au sud-est de la butte de Lillemer (parcelle 733) / Neolithic wooden pathway in the marshes south-west to the hill of Lillemer, DAO L. Quesnel, F. Bertin, L. Laporte.

3A)

3B)

Figure 3 : A) Chemin de planches du Néolithique en cours de fouilles au sud-est de la butte de Lillemer (parcelle 733), Cliché L. Laporte ; B) Chaussée empierrée construite autour de la file sud des alignements du Moulin à Saint-Just (Ille-et-Vilaine, France). Elle recouvre parfois de grands foyers, d'une époque légèrement antérieure, dont l'un d'entre eux est visible en haut de la photo. Cliché C.-T. Le Roux.

A) Neolithic wooden pathway during the excavations, south-west to Lillemer's Hill (733), Photo L. Laporte ; B) Paved pathway built around the standing stone alignement of the Moulin at Saint-Just (Ille-et-Vilaine, France) covering some big fireplaces (one at the upper part of the photo). Photo C.-T. Le Roux.

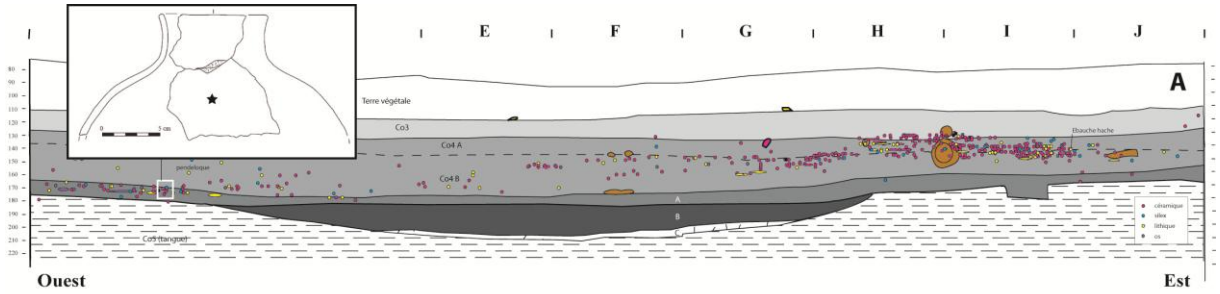
A
E
F
G
H
I
J
Terre végétale
Co3
Co4 A
Co4 B
Ebauche hache
céramique
silex
lithique
os
Ouest
Est

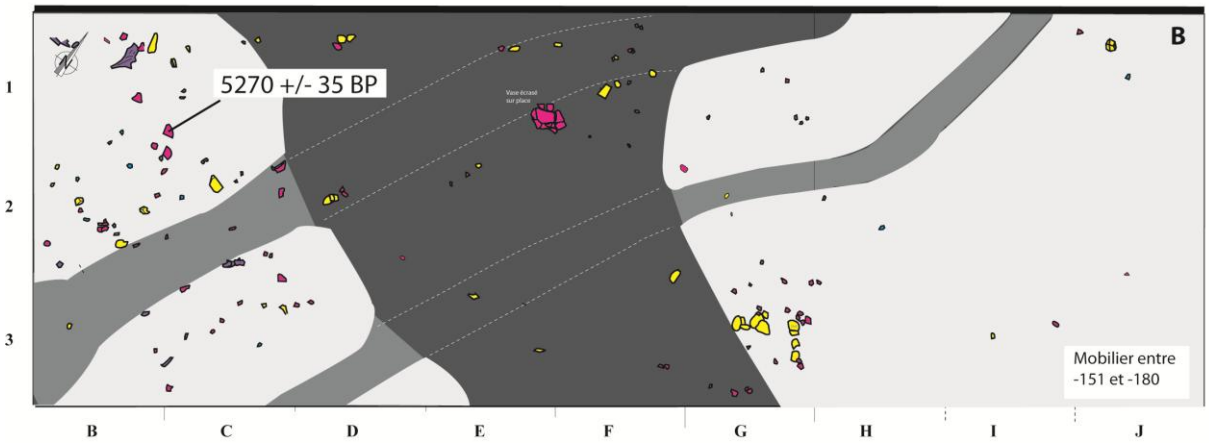
B
5270 +/- 35 BP
Vase écrasé sur place
Mobilier entre -151 et -180
1
2
3
B
C
D
E
F
G
H
I
J

C

Fig. 4 - Ornières dont l'empreinte se détache par un remplissage organique dans l'argile blanche de la tangue (C), au niveau du franchissement d'un petit chenal (Parcelle 732), avec l'emplacement du tesson d'où proviennent les caramels alimentaires datés par le radiocarbone situé en plan (B) comme en coupe (A). Cliché C. Bizien-Jaglin ; DAO L. Quesnel, F. Bertin, L. Laporte.

Ruts with an imprint with organic filling in the white clay (C), at the crossing of a small channel (Parcel 732), with the location of the sherd from which the food caramels dated by the radiocarbon originate in plan (B) as in section (C).

A
LHC

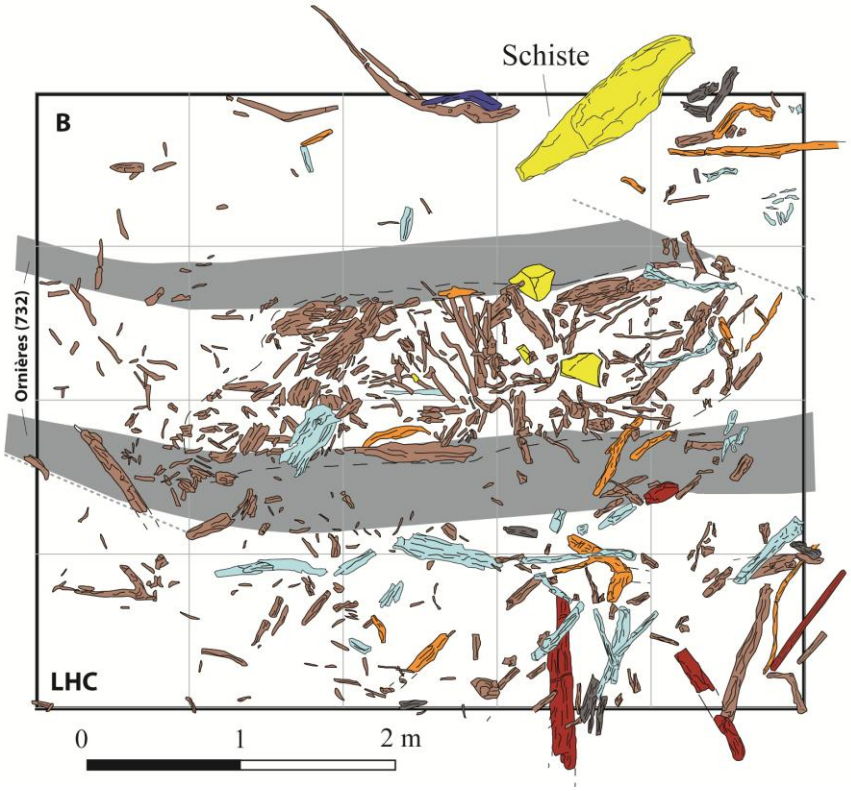
Schiste
B
Ornières (732)
LHC
0
1
2 m

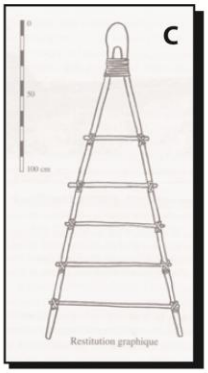
C
Restitution graphique

Figure 5 - Chemin de branchages et ornières, à Lillemer (France). A) Chemin de branchages dégagé dans la tourbe lors de fouilles préventives au Haut Charles, au nord de la butte de Lillemer, et stèle effondrée en bordure d'un chemin de branchages (cliché H. Paitier, Inrap) ; B) Superposition des ornières dégagées dans le sondage 4 de la parcelle 732, au sud, et du chemin de branchage dégagé au nord (Haut Charles). Chaque couleur représente une essence de bois différente : le marron correspond aux pièces en chêne (fin du Ve millénaire av. n.è.) ; C) Restitution graphique de l'un des deux travois découverts à Chalain (d'après Pétrequin *et al.* 2006 p.97), dans le Jura (début du IIIe millénaire av. n.è.), ici figuré à la même échelle que les ornières, au sud de la butte, et que le chemin de branchages, au nord.

Wooden pathways and ruts at Lillemer (France). A) Wooden pathway within the marshlands, during recue excavations at Le Haut Charles (at North from Lillemer), and collapsed standing stone nearby (photo H. Paitier, Inrap) ; B) Overlay of open ruts found within parcel 732 to the south and open branching road to the north (Haut Charles). Each colour represents a different kind of wood: the brown colour corresponds to the oak pieces (end of the 5th millennium BC.); C) Graphic restitution of one of the travois discovered at Chalain (Pétrequin *et al.* 2006 p.97), in the French Jura (beginning of the 3rd millennium BC), here figured on the same scale as the ruts, at south from Lillemer's hill, and the path of branches, at north.

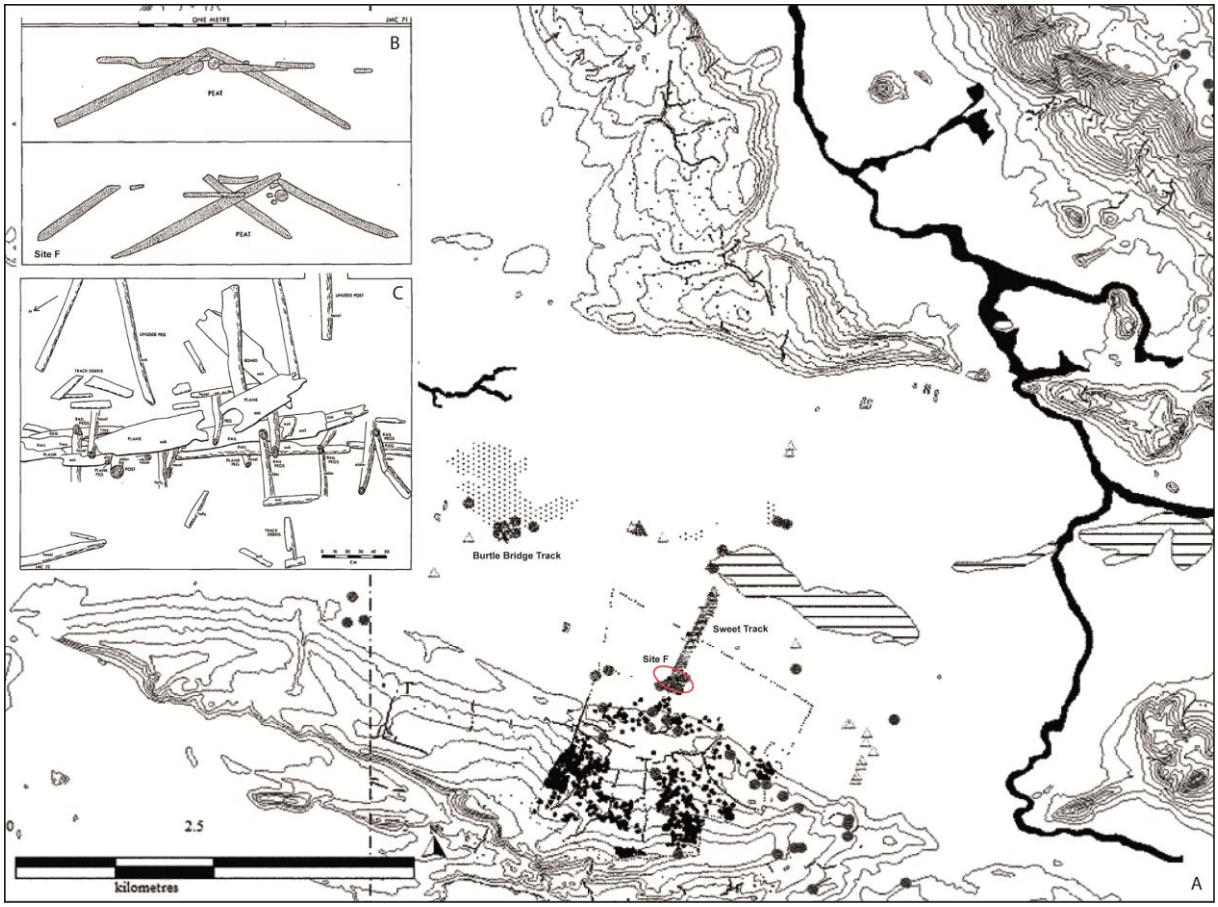

Figure 6 - Le Sweet Track des Somerset levels : A) Emplacement de la passerelle en bois desservant "l'île" de Westhay, entourée de marécages, ainsi que d'autres vestiges similaires également attribués au Néolithique ancien des îles britanniques (les ronds noirs correspondent à la densité de pièces lithiques en surface). D'après Bond 2011 ; Coupes (B) et plan (C) de certaines portions du Sweet Track près de sa jonction vers le continent (site F). D'après Coles *et al.* 2014.

The Sweet Track from the Somerset levels: A) Localisation of the wooden path joining the continent to Westhay "Island", surrounded by marshlands, and other similar structures dated to the first Neolithic of the British Islands (black dots are flint scatters). After Bonde 2011, fig. 4.2 ; Section (B) and plan (C) of parts of the Sweet Track (site F). After Coles *et al.* 2014, fig. 7-8.